

## Résumé du Président

Conformément à son mandat, le Forum économique devait donner un stimulant politique au dialogue sur la transition économique et suggérer des efforts pratiques pour le développement des systèmes de libre marché et la coopération économique et, en outre, encourager des activités au sein des organisations internationales compétentes.

La première Réunion du Forum économique a permis un dialogue ouvert et stimulant sur les problèmes fondamentaux du processus de transition vers des économies de marché démocratiques. Conformément au Document de Helsinki 1992, des représentants d'organisations internationales ont été invités à y participer. Des représentants de l'OCDE, de la BEI, de la BERD et de la CEE/ONU, ainsi que du PNUE, du Conseil de l'Europe, de la BIRD, du FMI, de la CCI et de l'OIT ont participé à la réunion et ont présenté des contributions orales et écrites. Cette participation est particulièrement importante pour approfondir la coopération avec ces organisations, assurer l'échange le plus large possible d'informations et de données d'expérience et éviter tout double emploi.

Des représentants d'ONG nationales et des milieux d'affaires faisaient partie des délégations des pays et ont participé activement aux débats. La CSCE offre un cadre unique pour un dialogue de cette nature puisqu'elle permet de débattre du processus de transition sur la base des liens existant entre droits de l'homme, liberté individuelle et valeurs démocratiques.

Les débats se sont inspirés des principes de la Charte de Paris, lesquels reposent sur la conviction commune que la liberté et le pluralisme politique sont les éléments nécessaires d'une croissance économique durable, de la prospérité et de l'utilisation rationnelle des ressources économiques et que toutes les nations ont le même intérêt à sauvegarder l'environnement et en partagent la responsabilité.

Dans ce contexte, nous avons échangé des données d'expérience sur les avancées réalisées et les problèmes rencontrés à ce jour, et nous nous sommes félicités des progrès concernant les réformes économiques mises en oeuvre par les pays en transition. Il nous a été rappelé que les réformes économiques présupposent et doivent impliquer la mobilisation de tout le potentiel et toutes les ressources intérieurs d'un pays et, en outre, que l'aide extérieure peut et doit jouer un rôle d'appui important si l'on veut que ces réformes soient couronnées de succès. Les participants au Forum économique ont renouvelé leur soutien aux mesures vigoureuses prises par la Russie en faveur de l'économie de marché, qui visent à créer des conditions favorables à l'intégration du pays dans le système de coopération et de partenariat économiques moderne.

Le processus de transition est complexe, long et comporte des choix difficiles quant à l'action à mener. Il a été souligné que les principes et engagements de Bonn sont toujours valables et essentiels pour garantir des progrès continus. Il y est dit en particulier que chaque Etat participant a pour responsabilité d'appliquer pleinement ces principes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les Etats participants et les organisations internationales compétentes devront redoubler d'efforts pour supprimer les obstacles, appuyer les mesures visant à la création d'un climat favorable aux affaires et stimuler la production, les échanges et les investissements dans les pays en transition.

Il a été proposé que le Secrétariat de la CSCE, se fondant sur les informations fournies par les organisations internationales invitées au Forum économique, communique des données détaillées sur les programmes en cours susceptibles de concerner le processus de transformation économique et établisse, sur une base trimestrielle, un calendrier des activités menées par ces organisations et par chaque Etat participant.

Au cours des discussions de la première Réunion du Forum économique, les points suivants ont été développés :

#### Eléments clefs d'un climat favorable aux affaires

- L'accent a été mis sur l'interdépendance des facteurs économiques et sociaux dans le processus du changement social et il a été indiqué que les politiques économiques visant à promouvoir la liberté, la croissance et la prospérité économiques sont le préalable indispensable à une Europe politiquement stable et sûre;
- Le Forum économique devrait favoriser et encourager activement un dialogue soutenu sur toute question se rapportant à la mise en oeuvre réussie de la transition économique vers le libre marché, en faisant en particulier valoir l'importance de la participation des pays en transition, des organisations internationales compétentes et du secteur privé;
- La mise au point de politiques nationales fixant des priorités macro-économiques et structurelles nettement définies, y compris une législation appropriée, en vue d'assurer la durabilité et la transparence du processus, est décisive si l'on veut que la transition économique et politique soit couronnée de succès. A cet égard, les participants ont souligné l'importance capitale d'une nouvelle culture sociale et politique fondée sur la participation et la motivation de la population et sur l'esprit d'entreprise, ainsi que sur la compréhension des priorités et des moyens du processus de transition;
- Le développement du secteur privé est un élément clef du processus de transition, exigeant que l'on porte une attention particulière au rôle de la privatisation et à la création de petites et moyennes entreprises. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur la nécessité de procéder à des réformes structurelles, notamment dans le secteur financier, et de garantir la protection de toutes les formes de propriété;
- Au cours des discussions, un grand intérêt a été porté à l'établissement de contacts plus réguliers entre les représentants des milieux d'affaires et les entrepreneurs dans la zone de la CSCE;
- Le rôle de catalyseur des investissements étrangers directs, moteur du développement économique et du transfert des compétences, a été souligné et les participants ont mentionné les rôles complémentaires des trois parties en cause, pays d'accueil et pays d'origine, et entreprises;
- L'importance fondamentale des échanges pour le processus de transition et la nécessité de faciliter les échanges dans la zone de la CSCE.

#### Facteurs humains du processus de transition économique

- Une attention particulière devrait être accordée à l'incidence sociale globale des mesures de transition, en particulier s'agissant de la répartition des coûts et avantages, ainsi qu'aux effets sur le marché du travail;

- Les participants ont insisté sur l'importance des programmes de formation professionnelle et technique, de spécialisation et de recyclage à différents niveaux et pour toutes les couches de la société, y compris la formation de formateurs et celle de groupes défavorisés, en vue de contribuer à la mise en valeur des ressources humaines et d'accroître la capacité à répondre aux exigences du processus de transition à la fois dans les secteurs public et privé;
- Tous les acteurs du processus de transition - pouvoirs publics, entreprises, employeurs, syndicats et institutions internationales - ont un rôle capital à jouer en la matière.

#### Intégration des facteurs économiques et environnementaux

- Les politiques économiques et environnementales ne peuvent être formulées et appliquées isolément, étant donné qu'il ne saurait y avoir de croissance économique durable sans intégration des considérations environnementales dans l'élaboration de la politique économique. Ces considérations devraient se traduire par la mise en oeuvre d'instruments tant économiques que réglementaires;
- La crise écologique a été jugée, dans de nombreux pays en transition, aussi grave que la crise économique. Les problèmes sont considérés comme particulièrement préoccupants dans les domaines de l'énergie nucléaire, de la pollution atmosphérique, de la pollution de l'eau et des déchets dangereux. La nécessité d'une aide financière et technique ainsi que d'investissements étrangers et d'entreprises mixtes a été soulignée. Il a été reconnu que les mesures de prévention sont préférables aux mesures prises a posteriori;
- Le processus de changement structurel dans les économies en transition offre une occasion unique d'améliorer la situation dans le domaine de l'environnement. Cette possibilité devrait être mise pleinement à profit et complétée notamment par un régime fiscal approprié et l'application du principe pollueur/payeur. Les Etats participants ont exprimé l'espoir que la Conférence de Gdansk sur le financement et la Conférence ministérielle de Lucerne (faisant suite à celle de Dobris) seront couronnées de succès.

\* \* \*

Il a été convenu que les résultats du premier Forum économique devraient être communiqués à l'Assemblée parlementaire de la CSCE, compte tenu du rôle primordial joué par les parlementaires quant à la création de conditions favorables à la transition économique.

\* \* \*

#### Sujets des séminaires

Conformément au paragraphe 27 du Chapitre VII du Document de Helsinki, les participants au Forum économique ont indiqué que les questions ci-après étaient particulièrement importantes pour le processus de transition économique vers l'économie de marché :

1. Création d'un climat propice aux affaires

Par exemple :

- création de conditions favorables aux investissements dans les pays en transition, notamment par des dispositions législatives, des incitations et des mesures fiscales;
- notion de "pépinière d'entreprises";
- mesures en faveur des petites et moyennes entreprises, y compris mise en place de cadres juridiques et institutionnels;
- réseaux de points "affaires, éducation et transition";
- coopération accrue entre les entrepreneurs ressortissants des pays en transition vers l'économie de marché et les entrepreneurs étrangers menant des affaires dans ces pays;
- moyens visant à promouvoir des contacts réguliers entre représentants des milieux d'affaires, ainsi qu'entre chercheurs et universitaires, afin de débattre du processus de transition économique.

2. Restructuration de l'économie et privatisation

Par exemple :

- cadre juridique de la privatisation;
- privatisation et investissements étrangers directs;
- promotion de l'investissement en cas de ressources financières limitées;
- financement de la conversion des complexes militaro-industriels.

3. Formation/recyclage

Par exemple :

- recyclage de la main-d'oeuvre des branches d'activité appelées à disparaître dans les économies en transition.

4. Chômage, y compris le développement du marché du travail et les mesures visant à résoudre le problème du chômage de longue durée.

5. Politiques d'environnement

Par exemple :

- recyclage et destruction des déchets industriels;
- organisation et financement de projets de protection de l'environnement à l'échelle des collectivités.

6. Infrastructure

Par exemple :

- transports;
- télécommunications;
- secteur de l'énergie.

Ces domaines pourront exiger un examen plus approfondi, conformément aux paragraphes 27 à 29 du Document de Helsinki. En application de ces paragraphes, les participants au Forum économique ont prié instamment les Etats participant à la CSCE et les organisations internationales invitées au Forum de rechercher des fonds qui permettraient d'organiser et de financer des séminaires et réunions de groupes d'experts sur les questions énumérées ci-dessus ou tout autre sujet connexe accepté par le CHF. Ils sont en outre convenus que le Comité des hauts fonctionnaires devrait encourager des financements provenant d'autres sources extérieures.

\* \* \*

Ordre du jour indicatif de la deuxième Réunion du Forum économique  
Prague, 15-17 mars 1994

1. Ouverture
2. Sujets examinés

Echange de vues et de données d'expérience par les gouvernements et d'autres acteurs, en ayant à l'esprit une éventuelle coopération, sur les aspects fondamentaux du processus de transition et, à ce sujet, examen de l'application des mesures prises, en particulier dans les quatre domaines ci-après :

  - a) poursuite de l'examen des éléments fondamentaux d'un climat favorable aux affaires, notamment le facteur humain, ainsi que les cadres juridiques et institutionnels, et le rôle de l'administration publique dans leur mise en place;
  - b) conditions favorables aux échanges et investissements mutuels dans la zone de la CSCE;
  - c) rôle des infrastructures en tant qu'éléments clefs du processus de transition;
  - d) coopération dans le domaine de la science et de la technologie, en vue du développement de l'industrie et du renforcement de sa compétitivité internationale.
3. Rapports sur les séminaires et examen de thèmes proposés pour des séminaires qui auraient lieu en 1994
4. Date et ordre du jour de la prochaine Réunion du Forum économique
5. Clôture